

Bobigny, 14 avril 2020

Dans le contexte difficile lié à l'épidémie de Covid-19, certaines personnes peuvent se retrouver isolées ou en situation de détresse.

Depuis le 13 octobre 2014, la MSA propose aux exploitants et salariés agricoles, ainsi qu'à leurs proches, le service d'écoute téléphonique « Agri'écoute » accessible à tout moment pour rompre l'isolement. Ce dispositif permet de dialoguer de façon confidentielle avec un professionnel au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local).



En savoir plus sur le coronavirus

- Une plateforme téléphonique est disponible 7 jours sur 7, 24h sur 24, pour répondre aux questions non médicales : **0800 130 000** (appel gratuit).
- [Télécharger le justificatif de déplacement professionnel](#)
- [La FAQ du site dédié 'Coronavirus Covid-19'](#)
- [Les informations voyageurs](#)